

Image not found or type unknown



## Demande d'APS suite à un rattrapage

Par **andrespenia2**, le **01/04/2014** à **22:17**

Bonjour, rnrnJe suis une étudiante marocaine à l'ESC Dijon en Master 2. J'aurais mon diplôme de Master en Janvier 2015 étant donné que j'ai un rattrapage à passer en Décembre 2014.rnrnMon titre de séjour étudiant délivré par la préfecture de Dijon expire le 15/10/2014.rnrnPuis-je faire une demande d'APS avant l'expiration de mon titre de séjour, sachant que le jury n'aura lieu que 4 mois après l'expiration de mon titre?rnrnMerci par avance,rnrnBien cordialement